

Les Elections Cantonales

C'est l'occasion, pour nos concitoyens, de donner leur opinion sur les impôts et l'inflation de M. Caillaux



Les élections cantonales prochaines vont donner aux citoyens l'occasion de se prononcer sur la situation financière et sur les méthodes que M. Caillaux, au nom du Gouvernement, entend infliger au pays. Je suis persuadé que les électeurs donneront au Parlement une leçon de décision et de sagesse dont il paraît avoir besoin, dans son extrême hésitation présente.

Le problème se pose ainsi devant les électeurs : — M. Caillaux emploie-t-il un système qui convient à la Nation en s'obstinant à ne pas avoir de plan d'amortissement des dettes publiques, en recourant à l'augmentation des impôts de consommation, à l'inflation sans contre-partie et à une nouvelle série d'emprunts, basés sur le dollar et de nature à faire baisser le franc ?

C'est donc en pleine clarté que vont avoir lieu les élections cantonales. Les électeurs auront une occasion exceptionnelle de donner leur sentiment sur la politique financière du Gouvernement, ce qui domine tout, en France, à l'heure actuelle.

La position des différents Partis

Pour se prononcer, les électeurs porteront leurs suffrages sur des candidatures présentées par différents partis. Nous devons donc montrer aussi objectivement que possible, la position prise par les partis.

Le PARTI REACTIONNAIRE n'a aucun programme d'assainissement financier. Il a voté contre le plan d'amortissement socialiste. Responsable, depuis le ministère Poincaré, des lourdes émissions de Bons de la Défense Nationale et de Bons du Trésor qui créent la situation critique de 1925, le parti réactionnaire est en plein désarroi au moment de résoudre les difficultés qu'il a créées. Sur le vote de la confiance au Ministère Painlevé et au projet Caillaux, MM. Grespel, Pichon, Narisse Boulanger, Lefebvre, du Prey, Général de Saint-Just, Berquet, Forzy, etc., votent POUR ; MM. Grousseau, Nicolle, votent CONTRE.

Le PARTI MODERE n'a, lui non plus, aucun programme d'assainissement. Ni M. Bokanowski, ni M. François Marsal, les « financiers » de ce parti n'ont proposé aucun projet, aucun système à celui de M. Caillaux, mais ils repoussent le plan socialiste. Sur le vote de confiance, MM. Charles Desalle, Lemire, Macarez, Abrami, Victor Morel, Haut, etc., votent POUR. C'est l'assentiment complet aux impôts, à l'inflation, etc.

Le PARTI RADICAL, fort divisé sur les méthodes à employer a tenu cependant à marquer ses préférences pour un plan d'assainissement demandant à la Nation un sacrifice proportionné aux fortunes. Dans le vote de principe sur le contre-projet socialiste, MM. Daniel-Vincent, Accambray, ont voté POUR, alors que les députés réactionnaires et modérés votaient CONTRE et M. Loucheur s'abstenait. Dans le vote sur la confiance et le projet Caillaux, MM. Daniel-Vincent, Accambray, votent POUR. Seul, de la gauche radicale qui votait POUR, M. Loucheur s'abstenait. C'est au Sénat que la doctrine radicale a été exposée par un des chefs du parti, M. Maurice Sarraut qui a tenu à dire toutes les réserves de son parti :

« Il n'est pas possible, a-t-il dit au Ministre des Finances, que notre pays vive, soit avec des expédients d'inflation, soit avec des emprunts, bénéficiant de déductions d'impôts... Nous demandons que, le plus tôt possible, vous nous apportiez un plan clair et complet des sacrifices que vous jugerez indispensables de demander au pays, pour que nous en ayons fini avec une politique d'expédients qui dure depuis dix ans ! »

Et, confirmant le vote de ses amis radicaux à la Chambre, M. Maurice Sarraut a déclaré ne pas s'associer aux critiques apportées contre le projet socialiste :

« Je ne sais pas, a-t-il dit, si certains certaines formules d'impôts qui soulèvent une hostilité et de vives protestations ne pourront pas être une formule précieuse à la condition qu'elles soient soigneusement étudiées et aménagées. »

Le PARTI SOCIALISTE a, lui, un plan et une méthode. Il a rallié 206 voix à la Chambre sur son contre-projet. Avec une grande clarté Bedouce et Blum ont exposé les vues de leur parti. Ils se sont élevés contre le projet brusqué de M. Caillaux :

« Prenez-y garde, a dit Bedouce, par l'aggravation des impôts, vous diminuez encore la puissance d'achat du franc ; par l'inflation, vous la diminuez également. Ainsi vous continuez la course infernale à l'abîme. »

Au contraire de M. Caillaux, le parti socialiste veut une opération de stabilité monétaire, il apporte un projet d'amortissement. C'est pourquoi dans le vote sur la confiance et le projet Caillaux, pas une voix socialiste n'a voté pour. Basly, Cadot, Evrard, Ferrand, Maës ont voté CONTRE, Beauvillain, César Bernard, Coppeaux, Couteaux, Delory, Escoffier, Goniaux, Lebas, François Lefebvre, Plet, Saint-Venant se sont abstenus.

Le PARTI COMMUNISTE a déposé un projet. Il est bien simple : « A partir du 1^{er} Juillet 1925, toutes les entreprises dont les opérations bancaires sont l'objet principal sont propriétés nationales ». Il n'a recueilli que 29 voix. Nous n'insisterons pas.

Les Partis démocratiques et l'utilité du Cartel

Ainsi les électeurs auront à envisager aux élections cantonales, les partis dépourvus d'idées et de sens des réalités, comme les partis réactionnaires et modérés qui perdent pied devant la gravité de la situation financière où les gouvernements qu'ils ont soutenus ont placé la France.

Autant s'accrocher à un noyau pour se tirer de l'eau que de voter pour ces partis si pauvres en hommes qu'on les a vus, dans l'élection sénatoriale de Maine-et-Loire, dimanche dernier, se rallier autour de la candidature de M. Léon Daudet, royaliste, et d'ailleurs se faire battre honteusement avec lui.

Les électeurs ayant écarté ces partis, déchus, auront à choisir entre républicains avancés, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes. Nous avons montré, ci-dessus, la position des parlementaires de ces différents partis. Suivant le degré d'audace et le tempérament des électeurs, ceux-ci se prononceront.

Nous donnerons l'hospitalité traditionnelle dans les colonnes de notre Tribune politique, aux appels et aux exposés des candidats de ces partis démocratiques, des républicains avancés et radicaux, aux socialistes, afin que le suffrage universel décide en connaissance de cause.

En cas de second tour, nous invitons ces partis à suivre la discipline républicaine et à faire le Cartel, instrument de conquête pour la Démocratie et non pas, comme on l'a faussement pensé, levier du pouvoir.

Les résultats que nous avons obtenus dans toute la région, aux élections municipales, montrent bien que l'arme est solide, bien en main, et que la Réaction ne s'en plaint qu'à cause des blessures mortelles qu'elle en a reçues.

Eug. GUILLAUME.

La baisse du franc

Les changes étrangers ont monté au cours de la séance de Bourse d'hier d'une manière peu sensible. Le livre sterling passe de 107 fr. 35 à 107 fr. 45 en clôture. L'ouverture, elle cotait 108 fr. et était montée jusqu'à 108 fr. 35. Le dollar passe de 22 fr. 07 à 22 fr. 16.

Les socialistes d'Alsace contre le Ministère

Strasbourg 30. — Le Congrès de la Fédération Socialiste du Bas-Rhin a adopté une résolution dans laquelle il déclare refuser tout appui au ministère, en raison de la politique financière de celui-ci, en particulier de la non-socialisation de l'énergie et du capital.

Les troubles de Chine

Le gouvernement de Pékin a télégraphié trois fois au gouvernement de Canton pour lui demander de fournir sa version des incidents de Shamen. Mais le fait que le gouvernement de Canton n'a pas répondu semblerait indiquer que, même actuellement, il se considère complètement indépendant du gouvernement central.

Les étudiants ont adopté une résolution de protestation contre l'expulsion d'étudiants chinois du territoire français. Il a été également décidé de télégraphier au gouvernement italien pour lui demander de préciser son attitude dans l'affaire de Changhai, parce que les étudiants estiment que le ministre d'Italie à Pékin est agiophile.

M. Ameri, ministre anglais des colonies, a télégraphié au gouverneur de Hong-Kong pour l'informer qu'il prêtera toute l'assistance nécessaire.

Un drame passionnel à Vieux-Condé

Un polonais blessa sa maîtresse d'un coup de revolver et se suicida

C'était dimanche à Vieux-Condé et dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure et demie du matin, la fête se terminait lorsque soudain se répandit la nouvelle qu'un drame venait de se dérouler dans un estaminet de la rue Jean-Jaures qui relie la place de Vieux-Condé à Condé. Deux sociétés de gymnastique venues pour participer à une fête locale, étaient recueillies à la gare par les membres de la Société de préparation militaire, l'Avant-Garde de Saint-Denis.

Au moment où le cortège, en bon ordre, traversait une rue, intentionnellement étaient groupés de nombreux ouvriers et militants communistes, ceux-ci voulaient le disjoindre. Une bagarre s'ensuivit. La police locale, immédiatement prévenue, fut impuissante à disperser les extrémistes.

M. Thiel, commissaire de police, fut violemment frappé par un nommé Lucica Ledhain, âgé de vingt-sept ans, qui, appréhendé par les sergents de ville, parvint à dégager leur chef qui conduisit au poste de police.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux étrangers, donnèrent alors l'assaut au poste de police dans l'intention de délivrer leur camarade.

Les meneurs battirent alors le rappel de leurs troupes et bientôt aux alléluïas, quelques centaines de communistes, au milieu desquels on remarquait la présence de nombreux étrangers, se groupèrent autour du poste de police, poussant des cris de révolte et manifestant clairement leur intention de délivrer par la force leur camarade. Ils commencent l'assaut du poste de police lorsque plusieurs camions automobiles, arrivés par la police, manifestant aussitôt prévoyance, débouchèrent des rues environnantes. La vue seule des renforts causa une fuite générale et malgré leur diligence, il fut impossible aux brigades de secours d'opérer une seule arrestation.

Ce matin, après que quelques patrouilles de police eurent parcouru les rues de la ville, le calme fut complètement rétabli. Toutefois, la majeure partie des habitants commentent avec un peu d'inquiétude, les événements qui se sont produits au cours de la soirée.

M. Thiel, commissaire de police, fut violemment frappé par un nommé Lucica Ledhain, âgé de vingt-sept ans, qui, appréhendé par les sergents de ville, parvint à dégager leur chef qui conduisit au poste de police.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux étrangers, donnèrent alors l'assaut au poste de police dans l'intention de délivrer leur camarade.

Les meneurs battirent alors le rappel de leurs troupes et bientôt aux alléluïas, quelques centaines de communistes, au milieu desquels on remarquait la présence de nombreux étrangers, se groupèrent autour du poste de police, poussant des cris de révolte et manifestant clairement leur intention de délivrer par la force leur camarade.

Ils commencent l'assaut du poste de police lorsque plusieurs camions automobiles, arrivés par la police, manifestant aussitôt prévoyance, débouchèrent des rues environnantes. La vue seule des renforts causa une fuite générale et malgré leur diligence, il fut impossible aux brigades de secours d'opérer une seule arrestation.

Ce matin, après que quelques patrouilles de police eurent parcouru les rues de la ville, le calme fut complètement rétabli. Toutefois, la majeure partie des habitants commentent avec un peu d'inquiétude, les événements qui se sont produits au cours de la soirée.

M. Thiel, commissaire de police, fut violemment frappé par un nommé Lucica Ledhain, âgé de vingt-sept ans, qui, appréhendé par les sergents de ville, parvint à dégager leur chef qui conduisit au poste de police.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux étrangers, donnèrent alors l'assaut au poste de police dans l'intention de délivrer leur camarade.

Les meneurs battirent alors le rappel de leurs troupes et bientôt aux alléluïas, quelques centaines de communistes, au milieu desquels on remarquait la présence de nombreux étrangers, se groupèrent autour du poste de police, poussant des cris de révolte et manifestant clairement leur intention de délivrer par la force leur camarade.

Ils commencent l'assaut du poste de police lorsque plusieurs camions automobiles, arrivés par la police, manifestant aussitôt prévoyance, débouchèrent des rues environnantes. La vue seule des renforts causa une fuite générale et malgré leur diligence, il fut impossible aux brigades de secours d'opérer une seule arrestation.

Ce matin, après que quelques patrouilles de police eurent parcouru les rues de la ville, le calme fut complètement rétabli. Toutefois, la majeure partie des habitants commentent avec un peu d'inquiétude, les événements qui se sont produits au cours de la soirée.

M. Thiel, commissaire de police, fut violemment frappé par un nommé Lucica Ledhain, âgé de vingt-sept ans, qui, appréhendé par les sergents de ville, parvint à dégager leur chef qui conduisit au poste de police.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux étrangers, donnèrent alors l'assaut au poste de police dans l'intention de délivrer leur camarade.

Les meneurs battirent alors le rappel de leurs troupes et bientôt aux alléluïas, quelques centaines de communistes, au milieu desquels on remarquait la présence de nombreux étrangers, se groupèrent autour du poste de police, poussant des cris de révolte et manifestant clairement leur intention de délivrer par la force leur camarade.

Ils commencent l'assaut du poste de police lorsque plusieurs camions automobiles, arrivés par la police, manifestant aussitôt prévoyance, débouchèrent des rues environnantes. La vue seule des renforts causa une fuite générale et malgré leur diligence, il fut impossible aux brigades de secours d'opérer une seule arrestation.

Ce matin, après que quelques patrouilles de police eurent parcouru les rues de la ville, le calme fut complètement rétabli. Toutefois, la majeure partie des habitants commentent avec un peu d'inquiétude, les événements qui se sont produits au cours de la soirée.

M. Thiel, commissaire de police, fut violemment frappé par un nommé Lucica Ledhain, âgé de vingt-sept ans, qui, appréhendé par les sergents de ville, parvint à dégager leur chef qui conduisit au poste de police.

Les Communistes de Saint-Denis donnent l'assaut au poste de police

LES BRIGADES DE SECOURS DE LA POLICE N'ONT PAS OPERE UNE SEULE ARRESTATION

Paris, 30. — Durant la nuit dernière, de violents incidents provoqués par les communistes, se sont produits à Saint-Denis.

Deux sociétés de gymnastique venues pour participer à une fête locale, étaient recueillies à la gare par les membres de la Société de préparation militaire, l'Avant-Garde de Saint-Denis.

Au moment où le cortège, en bon ordre, traversait une rue, intentionnellement étaient groupés de nombreux ouvriers et militants communistes, ceux-ci voulaient le disjoindre.

Une bagarre s'ensuivit. La police locale, immédiatement prévenue, fut impuissante à disperser les extrémistes.

M. Thiel, commissaire de police, fut violemment frappé par un nommé Lucica Ledhain, âgé de vingt-sept ans, qui, appréhendé par les sergents de ville, parvint à dégager leur chef qui conduisit au poste de police.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux étrangers, donnèrent alors l'assaut au poste de police dans l'intention de délivrer leur camarade.

Les meneurs battirent alors le rappel de leurs troupes et bientôt aux alléluïas, quelques centaines de communistes, au milieu desquels on remarquait la présence de nombreux étrangers, se groupèrent autour du poste de police, poussant des cris de révolte et manifestant clairement leur intention de délivrer par la force leur camarade.

Ils commencent l'assaut du poste de police lorsque plusieurs camions automobiles, arrivés par la police, manifestant aussitôt prévoyance, débouchèrent des rues environnantes. La vue seule des renforts causa une fuite générale et malgré leur diligence, il fut impossible aux brigades de secours d'opérer une seule arrestation.

Ce matin, après que quelques patrouilles de police eurent parcouru les rues de la ville, le calme fut complètement rétabli. Toutefois, la majeure partie des habitants commentent avec un peu d'inquiétude, les événements qui se sont produits au cours de la soirée.

M. Thiel, commissaire de police, fut violemment frappé par un nommé Lucica Ledhain, âgé de vingt-sept ans, qui, appréhendé par les sergents de ville, parvint à dégager leur chef qui conduisit au poste de police.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux étrangers, donnèrent alors l'assaut au poste de police dans l'intention de délivrer leur camarade.

Les meneurs battirent alors le rappel de leurs troupes et bientôt aux alléluïas, quelques centaines de communistes, au milieu desquels on remarquait la présence de nombreux étrangers, se groupèrent autour du poste de police, poussant des cris de révolte et manifestant clairement leur intention de délivrer par la force leur camarade.

Ils commencent l'assaut du poste de police lorsque plusieurs camions automobiles, arrivés par la police, manifestant aussitôt prévoyance, débouchèrent des rues environnantes. La vue seule des renforts causa une fuite générale et malgré leur diligence, il fut impossible aux brigades de secours d'opérer une seule arrestation.

Ce matin, après que quelques patrouilles de police eurent parcouru les rues de la ville, le calme fut complètement rétabli. Toutefois, la majeure partie des habitants commentent avec un peu d'inquiétude, les événements qui se sont produits au cours de la soirée.

M. Thiel, commissaire de police, fut violemment frappé par un nommé Lucica Ledhain, âgé de vingt-sept ans, qui, appréhendé par les sergents de ville, parvint à dégager leur chef qui conduisit au poste de police.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux étrangers, donnèrent alors l'assaut au poste de police dans l'intention de délivrer leur camarade.

Les meneurs battirent alors le rappel de leurs troupes et bientôt aux alléluïas, quelques centaines de communistes, au milieu desquels on remarquait la présence de nombreux étrangers, se groupèrent autour du poste de police, poussant des cris de révolte et manifestant clairement leur intention de délivrer par la force leur camarade.

Ils commencent l'assaut du poste de police lorsque plusieurs camions automobiles, arrivés par la police, manifestant aussitôt prévoyance, débouchèrent des rues environnantes. La vue seule des renforts causa une fuite générale et malgré leur diligence, il fut impossible aux brigades de secours d'opérer une seule arrestation.

Ce matin, après que quelques patrouilles de police eurent parcouru les rues de la ville, le calme fut complètement rétabli. Toutefois, la majeure partie des habitants commentent avec un peu d'inquiétude, les événements qui se sont produits au cours de la soirée.

M. Thiel, commissaire de police, fut violemment frappé par un nommé Lucica Ledhain, âgé de vingt-sept ans, qui, appréhendé par les sergents de ville, parvint à dégager leur chef qui conduisit au poste de police.

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux étrangers, donnèrent alors l'assaut au poste de police dans l'intention de délivrer leur camarade.

Les meneurs battirent alors le rappel de leurs troupes et bientôt aux alléluïas, quelques centaines de communistes, au milieu desquels on remarquait la présence de nombreux étrangers, se groupèrent autour du poste de police, poussant des cris de révolte et manifestant clairement leur intention de délivrer par la force leur camarade.

Ils commencent l'assaut du poste de police lorsque plusieurs camions automobiles, arrivés par la police, manifestant aussitôt prévoyance, débouchèrent des rues environnantes. La vue seule des renforts causa une fuite générale et malgré leur diligence, il fut impossible aux brigades de secours d'opérer une seule arrestation.

Le Congrès des Mineurs et la question des salaires

Les mineurs menacent les Compagnies de la grève générale

Carmaux, 30. — A la séance de clôture du Congrès des mineurs de Carmaux a été consacrée à la question des salaires.

On sait que ceux-ci ont été réduits récemment notamment dans le Pas-de-Calais, les Compagnies ayant argué du mauvais état du marché charbonnier.

Le Congrès a adopté à l'unanimité la résolution suivante : « Les Compagnies minières persisteront à réduire les salaires, décision qui n'est qu'une provocation grossière à l'égard de la corporation minière, il s'élève de toutes ses forces contre cette mesure inqualifiable. »

Il veut à faire connaître à l'opinion publique que tandis que le coût de la vie, sans cesse en augmentant, les Compagnies ont réalisé des bénéfices scandaleux au cours des années écoulées, les ont encore augmentés pendant l'exercice de 1924. Les Compagnies minières, étaient dans leur attitude provocante à l'égard des mineurs le Congrès décide un mouvement limité de grève générale pour toute la corporation houillère et, à la date du 1^{er} juillet, les mineurs relative à la réduction des salaires n'étant pas rapportés dans tous les bassins.

Mandat a été ensuite donné au Conseil national et le bureau fédéral de conclure les pourparlers avec les Compagnies et les Pouvoirs Publics.

Si, à la date du 27 juillet, la corporation minière n'a pas obtenu satisfaction, le Conseil national et le bureau fédéral réunis en Congrès mettront en application la décision du Congrès et examineront les nouvelles mesures que nécessitera la situation.

Le Congrès fait sien la résolution votée par le Conseil national dans sa réunion extraordinaire tenue à Paris les 2 et 3 juin et déclare à son tour ne pas être digne de la manœuvre des Compagnies minières. En face de la décision concertée du Comité des Houillères de réduire les salaires, décision qui n'est qu'une provocation grossière à l'égard de la corporation minière, il s'élève de toutes ses forces contre cette mesure inqualifiable.

Il veut à faire connaître à l'opinion publique que tandis que le coût de la vie, sans cesse en augmentant, les Compagnies ont réalisé des bénéfices scandaleux au cours des années écoulées, les ont encore augmentés pendant l'exercice de 1924. Les Compagnies minières, étaient dans leur attitude provocante à l'égard des mineurs le Congrès décide un mouvement limité de grève générale pour toute la corporation houillère et, à la date du 1^{er} juillet, les mineurs relative à la réduction des salaires n'étant pas rapportés dans tous les bassins.

Mandat a été ensuite donné au Conseil national et le bureau fédéral de conclure les pourparlers avec les Compagnies et les Pouvoirs Publics.

Si, à la date du 27 juillet, la corporation minière n'a pas obtenu satisfaction, le Conseil national et le bureau fédéral réunis en Congrès mettront en application la décision du Congrès et examineront les nouvelles mesures que nécessitera la situation.

Le Congrès fait sien la résolution votée par le Conseil national dans sa réunion extraordinaire tenue à Paris les 2 et 3 juin et déclare à son tour ne pas être digne de la manœuvre des Compagnies minières. En face de la décision concertée du Comité des Houillères de réduire les salaires, décision qui n'est qu'une provocation grossière à l'égard de la corporation minière, il s'élève de toutes ses forces contre cette mesure inqualifiable.

Il veut à faire connaître à l'opinion publique que tandis que le coût de la vie, sans cesse en augmentant, les Compagnies ont réalisé des bénéfices scandaleux au cours des années écoulées, les ont encore augmentés pendant l'exercice de 1924. Les Compagnies minières, étaient dans leur attitude provocante à l'égard des mineurs le Congrès décide un mouvement limité de grève générale pour toute la corporation houillère et, à la date du 1^{er} juillet, les mineurs relative à la réduction des salaires n'étant pas rapportés dans tous les bassins.

Mandat a été ensuite donné au Conseil national et le bureau fédéral de conclure les pourparlers avec les Compagnies et les Pouvoirs Publics.

Si, à la date du 27 juillet, la corporation minière n'a pas obtenu satisfaction, le Conseil national et le bureau fédéral réunis en Congrès mettront en application la décision du Congrès et examineront les nouvelles mesures que nécessitera la situation.

Le Congrès fait sien la résolution votée par le Conseil national dans sa réunion extraordinaire tenue à Paris les 2 et 3 juin et déclare à son tour ne pas être digne de la manœuvre des Compagnies minières. En face de la décision concertée du Comité des Houillères de réduire les salaires, décision qui n'est qu'une provocation grossière à l'égard de la corporation minière, il s'élève de toutes ses forces contre cette mesure inqualifiable.

Il veut à faire connaître à l'opinion publique que tandis que le coût de la vie, sans cesse en augmentant, les Compagnies ont réalisé des bénéfices scandaleux au cours des années écoulées, les ont encore augmentés pendant l'exercice de 1924. Les Compagnies minières, étaient dans leur attitude provocante à l'égard des mineurs le Congrès décide un mouvement limité de grève générale pour toute la corporation houillère et, à la date du 1^{er} juillet, les mineurs relative à la réduction des salaires n'étant pas rapportés dans tous les bassins.

Mandat a été ensuite donné au Conseil national et le bureau fédéral de conclure les pourparlers avec les Compagnies et les Pouvoirs Publics.

Si, à la date du 27 juillet, la corporation minière n'a pas obtenu satisfaction, le Conseil national et le bureau fédéral réunis en Congrès mettront en application la décision du Congrès et examineront les nouvelles mesures que nécessitera la situation.

Le Congrès fait sien la résolution votée par le Conseil national dans sa réunion extraordinaire tenue à Paris les 2 et 3 juin et déclare à son tour ne pas être digne de la manœuvre des Compagnies minières. En face de la décision concertée du Comité des Houillères de réduire les salaires, décision qui n'est qu'une provocation grossière à l'égard de la corporation minière, il s'élève de toutes ses forces contre cette mesure inqualifiable.

Il veut à faire connaître à l'opinion publique que tandis que le coût de la vie, sans cesse en augmentant, les Compagnies ont réalisé des bénéfices scandaleux au cours des années écoulées, les ont encore augmentés pendant l'exercice de 1924. Les Compagnies minières, étaient dans leur attitude provocante à l'égard des mineurs le Congrès décide un mouvement limité de grève générale pour toute la corporation houillère et, à la date du 1^{er} juillet, les mineurs relative à la réduction des salaires n'étant pas rapportés dans tous les bassins.

Mandat a été ensuite donné au Conseil national et le bureau fédéral de conclure les pourparlers avec les Compagnies et les Pouvoirs Publics.

Si, à la date du 27 juillet, la corporation minière n'a pas obtenu satisfaction, le Conseil national et le bureau fédéral réunis en Congrès mettront en application la décision du Congrès et examineront les nouvelles mesures que nécessitera la situation.

Le Congrès fait sien la résolution votée par le Conseil national dans sa réunion extraordinaire tenue à Paris les 2 et 3 juin et déclare à son tour ne pas être digne de la manœuvre des Compagnies minières. En face de la décision concertée du Comité des Houillères de réduire les salaires, décision qui n'est qu'une provocation grossière à l'égard de la corporation minière, il s'élève de toutes ses forces contre cette mesure inqualifiable.

Le XIX^{ème} Tour de France Cycliste

AU PIED DES PYRÉNÉES

Aujourd'hui, le prodigieux effort : Bayonne-Luchon (326 KILOMÈTRES)



L'ÉTAPE D'AUJOURD'HUI

(De notre envoyé spécial)

BAYONNE, 30. — Après les cinq étapes successives parcourues sans journée de repos, depuis le départ de Cherbourg, nos « roqueurs » du Grand Tour goûtent enfin à Bayonne des 24 heures de farniente, qu'ils n'ont sacrifiées pas volées.

La ville est calme et reposante. Dans les maisons blanches, derrière les persiennes vertes baissées, ils s'abandonnent au sommeil réparateur. Quels rêves de victoire peuvent bien les bercer ?

Quels espoirs fondent-ils sur les dures journées qui vont suivre ? Les « jeunes » comme Benoît, comme Verdyck, se voient gravissant triomphalement les rampes arides des cols Pyrénéens.

Les « vieux » comme Christophe, comme Alano, comme Thys, comme Delfino, qui en sont à leur dixième ou onzième Tour, pensent avec raison que l'épreuve commence, jettent un regard sur le passé, résument par le classement général et envisagent froidement l'avenir.

Que réserve en effet cet avenir mystérieux ? C'est au pied du mur qu'on voit le maçon à dit le proverbe. C'est aussi au pied du mur qu'on doit discuter des chances, de l'œuvre entreprise.

Nous remémorons dans luites écoulées sur les routes de l'Ouest, et examinant le bilan final, nos héros Verdyck, se voient gravissant triomphalement les rampes arides des cols Pyrénéens. Les mêmes leaders hier encore placés sur un pied d'égalité, aujourd'hui séparés les uns des autres par des écarts encore minimes, mais non moins significatifs.



LES COUREURS AU VIRAGE D'HOSTENS DANS L'ÉTAPE BORDEAUX-BAYONNE

Au tout premier plan, émergeant incertainement du lot, nous trouvons Bottechia, détenteur du maillot jaune, le Bottechia de l'an dernier, toujours aussi égal, toujours aussi mercuriel. Verdyck qui confirme toutes les espérances, le jeune wallon Benoît admirable d'endurance et de tenacité, Beckman qui fait montre d'une régularité parfaite, Francis Périsser, Omer Huysse, Aygo toujours dangereux. Puis il y a encore des coureurs qui ont fait de belles heures, Bellenger qui sont bien loin d'avoir dit leur dernier mot. Des seconds comme pour Verdyck, des minutes comme pour les autres, les séparent du leader.

Inutile de souligner qu'ils n'ont qu'un but, un espoir, combler la différence et regagner le temps perdu.

Dans le clan des isolés, Despointe tient toujours la tête, suivi à 5 minutes 53 par Gardini, et à 29 minutes par Dhers.

Ici les écarts sont plus sensibles, mais on sait qu'ils sont beaucoup plus facilement comblés. Les positions occupées font donc prévoir des luites prochaines splendides. Vireront Tour de France aura été plus chaudement disputé.

La série des grandes batailles va commencer. Voici maintenant venir en effet les Pyrénées avec leurs « grands fuyes », avec leurs cols, leurs sentes tortueuses, leurs chemins en corniche, leurs descentes vertigineuses.

Les coureurs auront aujourd'hui à gravir l'Arbaizac 11.748 mètres, le Tourmalet 12.123 mètres, le col d'Aspin 11.497 mètres, le col de Peyresourde 11.545 mètres, qui la nuit peut des neiges éternelles attendent la caravane pour rendre leur impartial jugement.

La journée sera rude. Elle fera des victimes. Elle réserve vraisemblablement d'éclatants coups de théâtre.

Qui aura les honneurs de la pièce ? En scène pour le huit ! C'est avec une impatience fébrile que tout le monde attendra le dénouement de cette épreuve.

Jean DESMARET.